

CS EDUCATION ET TRAVAIL DES JEUNES ÉQUIDÉS

ALTERNANCE

LA FORMATION

VOUS SOUHAITEZ DEVENIR :

- Cavalier soigneur
- Cavalier d'entraînement
- Cavalier indépendant

NOUS VOUS PROPOSONS UNE FORMATION BASÉE SUR :

- Une alternance en entreprise
- La conduite de projet
- Des échanges avec des professionnels
- Des travaux de groupe
- L'élaboration du projet professionnel
- L'amélioration des techniques équestres
- L'approfondissement des connaissances théoriques



PROGRAMME

4 unités capitalisables :

- Mobiliser les connaissances hippologiques nécessaires à l'éducation et à la mise en condition des jeunes équidés.
- Maîtriser les techniques liées à l'entretien et au débouillage de jeune cheval
- Éduquer le jeune équidé en fonction de son utilisation future et participer à la gestion et au développement de l'action commerciale
- Participer à la gestion et au développement de l'action commerciale.

MODALITÉS

DURÉE DE FORMATION

10 mois

ÉVALUATION

Validation des 4 Unités Capitalisables

CONDITIONS D'ADMISSION

- Avoir 18 ans révolus dans l'année civile d'entrée en formation
- Être titulaire du Galop 7
- Être titulaire d'un bac CGEA, d'un BPREA, d'un BTA
- Sélection sur dossier + tests pratiques
- Avoir signé un contrat d'apprentissage

FINANCEMENT

Apprentissage : parcours financé par le Conseil Régional
Apprenti : avoir entre 16 et 30 ans

DÉBOUCHÉS ET POURSUITES D'ÉTUDES

- Cavalier professionnel
- Cavalier soigneur
- Groom
- Marchand de chevaux / courtier